

**Formulaire d'introduction d'un dossier  
« Entretien de voiries 2010 – 2012 »**

**Formulaire à adresser par courrier, en 1 exemplaire, pour le 30 avril de  
l'année d'imputation budgétaire (sauf pour l'année 2010),  
à l'adresse suivante :**

Direction générale opérationnelle "Routes et Bâtiments" - **DGO1**  
Département des Infrastructures subsidiées  
Direction des Voiries subsidiées  
boulevard du Nord, 8  
5000 NAMUR

**Personne de contact à la DGO1 pour tout renseignement :**

José RASKIN, Premier Attaché : 081 77 33 76 - jose.raskin@spw.wallonie.be

---

**GENERALITES**

**1. Commune sous plan de gestion**

oui  non

**2. Gestionnaire du dossier pour la commune**

Administration communale de .....

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

Courriel : .....

## **PAR DOSSIER**

### **3. Nom des voiries concernées par le dossier**

.....  
.....

### **4. Type de voiries**

- hiérarchie des voiries - voirie de transit, liaison inter-quartiers, desserte locale : .....
- .....
- catégorisation du réseau - vitesse(s) autorisée(s) : .....
- .....
- type et densité de trafic - piétons, vélos, voitures, transports en commun, poids lourds, etc. : .....
- .....
- .....
- .....
- type de voiries - double sens, sens unique, « sens unique limité » (SUL) : .....
- .....
- aménagements ralentisseurs (coussins, plateaux, etc) ou particularités (passages piétons, école, etc), à préciser : .....
- .....
- .....
- travaux complémentaires prévus (aménagement global du périmètre concerné) : .....
- .....
- .....
- en quelle année : .....

### **5. Description des dégâts constatés**

.....  
.....  
.....  
.....

**6. Description des travaux, proposés dans le cadre du droit de tirage pour ce dossier, par tronçon en fonction de l'état de dégradation en indiquant la longueur « L » et la largeur « l » de chaque tronçon (en m) pour chaque voirie y compris les trottoirs s'ils nécessitent un entretien**

.....

.....

.....

.....

.....

Tronçons qui nécessitent une réfection totale (coffre + revêtement) :

Tronçons concernés	L en m	l en m		surface en m <sup>2</sup>
		voirie	trottoirs	
Surface totale – S <sub>1</sub>				

Tronçons qui nécessitent une réfection partielle (raclage + revêtement) :

Tronçons concernés	L en m	l en m	surface en m <sup>2</sup>
Surface totale – S <sub>2</sub>			

Tronçons qui nécessitent un seul traitement de surface :

Tronçons concernés	L en m	l en m	surface en m <sup>2</sup>
Surface totale – S <sub>3</sub>			

Soit une subvention estimée à :

..... (S<sub>1</sub>) x 30 + ..... (S<sub>2</sub>) x 10 + ..... (S<sub>3</sub>) x 2 = ..... € TVA comprise.

## 7. Année d'imputation budgétaire

Le dossier projet (visé aux articles 10 et 11 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 juin 2010) sera transmis à la DGO1 avant le 1er octobre  2010

2011

2012

## 8. Annexes à joindre OBLIGATOIREMENT

- Photos des dégâts.
- Plan de localisation avec repérage des photos (angles de vue) et repérage des pôles importants (école, bâtiment public, zone de rencontre, zoning industriel, etc).
- Délibération du Conseil communal qui approuve l'adhésion à ce droit de tirage et le formulaire d'introduction du dossier et sollicite la subvention.

Approuvé par le Conseil communal en sa séance du .....

Le/La Secrétaire communal(e),

Le/La Bourgmestre,